

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

### FOOTBALL : DES CONTROLES ANTIDOPAGES POUR LES ARBITRES

*Linfo.re - 25 mai 2012*

La Fédération Internationale de Football veut faire passer des contrôles antidopages aux arbitres professionnels. Une décision qui ne fait pas l'unanimité.

Jiri Dvorak - médecin en Chef de la FIFA - a assuré lors d'une conférence de presse hier à Budapest : « Nous avons commencé à en discuter ». « Les arbitres font partie du jeu. C'est quelque chose à faire pour l'avenir du football. Mais nous n'avons en aucun cas ce genre de problèmes avec les arbitres professionnels pour l'instant », a-t-il ajouté.

Michel D'Hooghe - Président de la commission médicale de la FIFA - précise par la suite que les arbitres sont des « athlètes » à l'instar des footballeurs. Ainsi à ce titre, ils doivent « être soumis aux mêmes règles. » Pour sa part, Howard Hebb ayant participé à la finale du dernier Mondial en 2010, a déclaré : « Si la Fifa le souhaite, nous sommes d'accord avec cela ».

Questionné par France-Soir, Bruno Derrien - ancien arbitre international - estime que la mise en place de ces contrôles serait « normale ». « Les arbitres sont en compétition entre eux. Une place à l'Euro rapporte 20.000 à 30.000 euros. Pour monter dans la hiérarchie, il n'est pas impossible d'imaginer certains utiliser des produits dopants », explique-t-il, alors que Dvorak est plus prudent, et souligne : « Nous n'avons en aucun cas ce genre de problèmes avec les arbitres professionnels pour l'instant ».

Contacté par le journal, Tony Chapron, l'arbitre fédéral, refuse d'évoquer le sujet. L'homme se contente de répondre « Cela ne me concerne pas. Je garde mon avis pour moi. » De son côté, Gilles Veissière, un ancien arbitre déclare que la FIFA ferait mieux « de leur faire passer des tests techniques », car pour lui « c'est un non-sujet ».

France-Soir rappelle que cette question, aussi irritante qu'elle soit, avait déjà suscité l'intérêt de l'Agence Française de lutte contre le Dopage. En effet, au mois février 2009, l'AFLD s'était dit prête à proposer dans son programme de contrôles une nouvelle mesure ciblant les arbitres. Elle a précisé hier au quotidien, via l'intermédiaire de son président Bruno Genevois : « L'Agence a marqué un recul sur ce point, faute de base juridique approprié dans le code du sport ».

### DOPAGE : LE KENYA ULCERE PAR DES ALLEGATIONS DE L'ARD

*libération - 26 mai 2012*

Le Comité olympique kényan (NOCK) a exprimé jeudi son mécontentement vis-à-vis de la chaîne allemande ARD, qui a diffusé le week-end dernier un programme accusant les athlètes kényans de dopage généralisé.

Le président du NOCK, Kipchoge Keino, a estimé que les allégations proférées sur cette chaîne relevaient d'un stratagème visant à perturber la préparation des athlètes kényans pour les JO de Londres.

"Nos athlètes connaissent parfaitement les conséquences liées à l'usage du dopage. Il serait d'ailleurs souhaitable de se rappeler que nous avons récupéré une médaille d'or aux JO après qu'un autre sportif eut été convaincu de dopage", a déclaré Keino.

Rashid Ramzi, le Marocain devenu Bahreïni, double champion du monde du 800 m et du 1500 m en 2005, l'avait emporté sur 1500 m aux Jeux de Pékin en 2008 devant le Kényan Azbel Kiprop, sacré champion olympique a posteriori.

"Nous travaillons étroitement avec l'Agence mondiale antidopage (AMA) pour sensibiliser les athlètes. Nous avons même invité l'AMA à venir chez nous, afin qu'ils sachent qu'ils peuvent librement pratiquer leurs contrôles en dehors des compétitions sur nos athlètes", a poursuivi Keino.

La chaîne ARD avait fait le lien entre certains athlètes de fond kényans et, selon elle, "des médecins spécialisés dans le dopage sanguin, une pratique galopante non seulement chez les meilleurs coureurs du pays mais également chez d'autres athlètes étrangers" qui s'entraînent dans ses régions de haute altitude.

Le président de la Fédération kényane d'athlétisme (AK), Isaiah Kiplagat, a annoncé l'ouverture d'une enquête contre ces allégations, qu'il considère comme une attaque vicieuse contre l'honnêteté des athlètes.

### UN DEUXIEME CAS DE DOPAGE

*Clicanoo - 26 mai 2012*

GRAND RAID. Après la suspension de deux ans de Clarisse Hoarau pour contrôle positif à l'EPO, l'Agence Française de lutte contre le dopage a statué sur un deuxième cas de contrôle positif réalisé durant le Grand Raid 2011.

La nouvelle est tombée officiellement en fin de semaine. Cette fois, il s'agit d'un concurrent totalement inconnu, venu de Nouvelle-Calédonie. Un coureur lambda, un anonyme du peloton de la Diagonale des Fous.

Domicilié à Nouméa, venu avec sa compagne disputer le Grand Raid, Patrick Estieux s'est classé 988e en 58 heures et 25 minutes. Les faits qui lui sont reprochés sont moins graves.

Réalisé le 16 octobre au stade de la Redoute, le contrôle a révélé la présence de prednisolone, "à une concentration estimée à 59 nanogrammes par millilitre".

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

La substance en question appartient à la famille des glucocorticoïdes, interdits dans la pratique du sport en compétition.

### Six mois de suspension

Patrick Estieux a été suspendu six mois de toutes compétitions officielles. Sans se présenter à la convocation de l'AFLD, il a reconnu dans ses observations écrites avoir absorbé quotidiennement du 13 au 16 octobre deux comprimés de "Solupred", qui contiennent de la prednisolone, pour "soigner un syndrome grippal avec infection bronchique" dont il a souffert quinze jours avant l'épreuve.

Il a expliqué "avoir eu conscience des risques qu'il encourrait", précisant ne pas vouloir "perdre le bénéfice de sa préparation et les frais engagés pour participer à la manifestation". Patrick Estieux figure à nouveau parmi les inscrits de l'édition 2012.

Il devra renoncer. Entamée le 4 mai, sa suspension prendra fin le 3 novembre.

## UN PROFIL LONGITUDINAL POUR LUTTER CONTRE LE DOPAGE

*FIFA.com - 29 mai 2012*

Si les cas de dopage ne sont pas légion dans le football, le sujet reste crucial pour les médecins des Associations membres de la FIFA. En particulier le profil biologique (passeport) des joueurs, un projet qui se met en place. Le sujet a été abordé lors de la Conférence médicale de la FIFA à Budapest le 24 mai. Explications.

"Le jeu s'est beaucoup développé, il est devenu beaucoup plus athlétique. Le rythme s'est élevé, y compris en termes de nombre de matches joués par saison. Les joueurs doivent être toujours plus performants. La lutte contre le dopage est un sujet qui doit être traité sérieusement, car il y a des tricheurs, c'est un fait", a rappelé le Président Joseph S. Blatter en ouverture.

Michel D'Hooghe, Président de la Commission médicale de la FIFA et membre du Comité Exécutif de la FIFA, a précisé pour sa part que la FIFA a commencé la lutte contre le dopage lors de la Coupe du Monde de la FIFA 1970 et que depuis, la position n'a pas varié : "Nous sommes opposés au dopage car c'est contre l'éthique, contre le fair-play du jeu et contre l'intégrité du joueur."

Mais comment la FIFA lutte-t-elle ? D'abord en collaborant avec l'Agence mondiale anti-dopage, ensuite en établissant des règles, enfin en s'assurant que les Associations membres suivent ces règles, comme le confirme le Professeur Jiri Dvorak, Médecin en chef de la FIFA et Président du Centre d'Évaluation et de Recherche Médicale de la FIFA (F-MARC) : "Depuis 2009, nous sommes en conformité avec le Code de l'AMA. Les Associations membres doivent intégrer les règles anti-dopage de la FIFA. C'est la responsabilité des Associations d'opérer des contrôles de dopage, pendant les compétitions mais aussi en dehors des épreuves. Et il faut qu'elles collaborent avec les agences régionales de l'AMA."

### 0,3% de contrôles positifs

Dvorak a précisé qu' "approximativement 30 000 contrôles sont réalisés par an dont 0,3% s'avèrent positifs, soit l'un des taux les plus bas dans le sport. Et seulement 0,03% concerne des stéroïdes anabolisants". Des chiffres rassurants mais qui ne signifient pas que le combat est terminé, loin de là. "Nous ne voulons pas faire de l'angélisme. Nous savons qu'il faut continuer la lutte. Et la prochaine étape consiste en la mise en place d'un passeport biologique longitudinal. Nous collaborerons avec l'AMA en la matière et nous avons besoin du soutien des clubs, des joueurs", a détaillé le Médecin en Chef de la FIFA.

Dès lors, la question était de savoir en quoi consiste un passeport biologique. Martial Saugy (photo ci-dessus), Directeur du laboratoire anti-dopage de Lausanne, l'a expliqué de manière scientifique : "C'est un profil à la fois individuel et longitudinal. Pour prendre un exemple, une injection d'EPO synthétique a pour but d'augmenter le nombre de globules rouges. Dans le passé on mesurait l'augmentation du taux d'hématocrite de manière ad-hoc. En mesurant le niveau d'hémoglobine à différents moments, vous pouvez obtenir un profil avec des mesures minimales et maximales propre à chaque individu."

Le professeur suisse, qui a réalisé une étude pilote lors de la Coupe du Monde des Clubs de la FIFA l'an passé, a également précisé que le même type de mesure peut être effectué pour le niveau de stéroïdes.

Du côté de l'AMA, le but est d'abord de s'assurer que le Code est respecté, comme l'a déclaré le Directeur Général David Howman : "Nous devons aussi nous assurer que les règles en place sont efficaces. Nous devons être sûrs d'attraper les tricheurs, nous devons être sûrs que tout le monde est bien éduqué sur la question et nous devons enfin nous assurer que nous utilisons nos ressources à bon escient. Il me semble important de souligner que nous voulons faire plus d'éducation et moins de tests, que nous visons la qualité plutôt que la quantité."

Mais Howman s'est également réjoui de l'initiative de la FIFA en termes de profil biologique, estimant que "c'est à la fois une arme remarquable dans la lutte contre le dopage et un outil important pour suivre la santé des joueurs". Et selon le Professeur Dvorak, l'agenda pour la mise en place est clair : "Notre but est de lancer le passeport biologique pour les équipes qui se qualifieront pour la Coupe du Monde de la FIFA 2014".

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

### **DOPAGE : MEDICI CONTROLE POSITIF A L'EPO**

*Sport365.fr - 30 mai 2012*

Alors qu'il devait disputer les Jeux Olympiques de Londres cet été, Matías Mé dici a été contrôlé positif à l'EPO lors de la Rutas de América en mars dernier. Le coureur argentin risque deux ans de suspension.

Coup dur pour la sélection argentine. En pole position pour participer aux Jeux Olympiques de Londres cet été, Matías Mé dici pourrait finalement être contraint de renoncer. Le coureur sud-américain a en effet été contrôlé positif à l'EPO lors de la Rutas de América en mars dernier selon les informations du quotidien El Observador. Les dirigeants ont assuré que : « les résultats du premier échantillon ont été envoyés à l'Union Cycliste Internationale (UCI) et à la Fédération Argentine et aucune des deux instances n'a sollicité le deuxième échantillon. » Si le cas de dopage est ainsi confirmé, la sanction pour un tel délit serait alors de 2 ans.

### **KENYA : KYEVA SUSPENDU 2 ANS POUR DOPAGE**

*StarAfrica.com - 31 mai 2012*

Le marathonien kenyan Cosmas Mutuku Kye va, 27 ans, a été suspendu deux ans pour dopage par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Il a été déclaré positif à l'issue du marathon de Hong Kong disputé le 5 février dernier. Cet athlète peu connu dans la galaxie des marathoniens Kenyans de très haut niveau avait un record personnel modeste (2h 11'28"). Le coureur reconnaît avoir reçu en avril dernier de la part la Fédération kenyane la lettre lui annonçant les conclusions de l'IAAF. Cosmas Mutuku Kye va clame toujours son innocence mais ne précise pas s'il fera appel de la décision. A suivre.

### **DOPAGE : UN COUREUR DE FOND PRIS A L'EPO**

*Europe1 - 31 mai 2012*

Un coureur de fond éthiopien, Ezkyas Sisay, a été suspendu deux ans à la suite d'un contrôle positif à l'EPO lors du marathon de New York le 6 novembre 2011, a annoncé jeudi l'Agence antidopage américaine (Usada). L'Ethiopien avait pris la neuvième place de l'épreuve, réalisant au passage son meilleur chrono, 2 heures 11 minutes 04 secondes à quelques six minutes du vainqueur. Le coureur de 23 ans, qui a été disqualifié, est suspendu jusqu'au 5 novembre 2013.

### **DOPAGE, TRICHE, INTOLERABLE IMPUNITÉ**

*L'Express - 6 juin 2012*

A ceux qui croient encore que la boxe est un sport « propre », la lumière de l'actualité aura sûrement causé bien des chagrins. Ces dernières semaines, deux des meilleurs boxeurs du circuit américain, Lamont Peterson et Andre Berto, ont été convaincus de dopage. Une polémique de plus dans un sport qui n'a pas été épargné récemment. Mais le vrai drame dans cette affaire est peut-être encore à venir: les instances vont-elle une nouvelle fois se contenter de sanctions de pacotille?

C'est un laxisme qui dérange. Dans le milieu de la boxe, la sanction pour un premier délit de dopage se limite en général à 9 mois de suspension. Une aberration dans le sport professionnel. A titre de comparaison, le sprinter Justin Gatlin avait été condamné à huit ans de suspension, avant de voir sa peine réduite de moitié en appel, suite à un contrôle positif à la testostérone en 2006.

« Ils se mettaient de la farine dans le nez pour oublier ce qui les attendait »

Peterson et Berto n'ont rien inventé. Avant eux, de grands noms de la boxe comme Virgil Hill ou Fernando Vargas, ont été convaincus de dopage. Et combien n'ont jamais été pris? Diurétiques (perte de poids avant une pesée), stéroïdes (gain de muscle), corticoïdes (résistance à la douleur), les pratiques sont connues depuis plusieurs décennies. Il n'y a qu'avec l'évolution des contrôles antidopage que celles-ci ont diminué.

Dans une itw à Sport 365 de 2007, Jean-Claude Bouttier se souvient. « Je n'en ai pas été témoin (de dopage). Je sais juste qu'il y a des garçons qui ont eu recours à ça pour diminuer leur peur à l'approche du combat. Même des champions ont eu recours à ça. Ils se mettaient de la farine dans le nez pour oublier ce qui les attendait quoi. » Une scène digne d'un film de Scorsese, qui n'aurait plus lieu d'être aujourd'hui, tant les contrôles se sont renforcés.

Derrière ces cas de dopage « classiques », on retrouve de nombreux combats truqués grâce à des techniques bien rodées. La plus primaire: droguer son adversaire à son insu. En 1985, après la perte de son titre européen (défaite par K.O.), des somnifères sont

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

retrouvés dans la bouteille d'eau du français Richard Caramanolis. Mafia, corruption, magouilles... A l'époque, les combats arrangés sont légion, et il vaut mieux se méfier de tout et de tout le monde.

### Du plâtre dans les bandages

La triche ne se limite pourtant pas aux sphères du haut niveau. Pour que ses jeunes élèves remportent un combat, Puring Angel, un vieil entraîneur philippin leur imbibait les lacets des gants avec du chili rouge. Pendant le match, il leur demandait d'utiliser leur jab au maximum de manière à projeter le liquide aux yeux de leur adversaire. Défaite piquante assurée.

Mais le plus dangereux exemple de triche reste sans conteste l'utilisation de bandages illégaux. En 2009, le mexicain Antonio Margarito est pris sur le fait quelques minutes avant un combat. Pour augmenter la puissance de ses coups, ses bandages ont été trempés dans une substance similaire à du plâtre, de manière à les durcir.

Et là encore, le laxisme des instances est effarant: Margarito n'écope que d'un an de suspension. Minimaliste. La vraie sanction du soir lui sera administrée par son adversaire, Shane Mosley, qui le met brutalement K.O. « Un an, c'est une petite tape sur le poignet, déclarait le célèbre entraîneur Freddie Roach. Ces bandages sont une tentative de meurtre. Je pense que lui et son entraîneur devraient être bannis à vie. »

### Histoire et tragédies

Et c'est là toute l'ampleur du problème. Il règne dans ce sport une sale odeur d'impunité qui est insupportable. La boxe n'a rien d'un jeu, d'une partie de cache-cache avec les autorités anti-dopage. Les coups donnés ne s'effacent pas comme on arrache une médaille ou on raye une ligne d'un palmarès. Dans ce sport, et cela vaut pour tous les sports de combat, ceux qui dupent les règles sont des assassins en herbe.

Faut-il attendre qu'il y ait un mort ou un blessé grave? La grande et belle histoire du Noble Art est lacérée par tant de drames qui sont nés de la triche. Un des plus mémorables porte le nom de Billy Collins Jr. Le 16 juin 1983, ce jeune espoir de la boxe affronte Luis Resto, un honnête « journeyman », un combattant modeste habitué à servir d'opposition aux boxeurs en devenir.

Mais ce soir-là, le scénario du combat n'est pas celui attendu. Round après round, Resto pilonne le jeune irlandais. A la fin du combat, la supercherie est découverte : de la mousse a été soustrait des gants de Resto pour augmenter l'impact de ses coups. A la suite de ses blessures, Billy Collins Jr est contraint d'arrêter la boxe. Il sombre dans l'alcool et meurt dans un accident de voiture 9 mois plus tard. A peu de choses près, Peterson et Berto devront attendre le même délai pour remonter sur un ring.

## LE CIO REAFFIRME SA «TOLERANCE ZERO» POUR LES TRICHEURS

*24heures.ch - 6 juin 2012*

Le Comité international olympique maintient sa position de «tolérance zéro» envers les tricheurs en matière de dopage. C'est ce qu'a réaffirmé mercredi à Oslo Gerhard Heiberg, membre du comité exécutif.

Le CIO n'aura aucune tolérance pour des sportifs contrôlés positifs.

«Nous avons des difficultés avec le TAS», a admis le membre norvégien du CIO, à propos du Tribunal arbitral du sport (TAS), qui a notamment réadmis aux Jeux de Londres l'Américain LaShawn Merritt, champion olympique du 400 m en 2008, et le sprinter britannique Dwain Chambers.

La décision du TAS avait conclu que cette décision enfreignait les règles en vigueur de l'Agence mondiale antidopage (AMA), qui ne prévoit pas de double peine.

«Etre à l'avant-garde de ce combat»

Le CIO travaille avec l'AMA pour rendre effective la tolérance zéro, a souligné Gerhard Heiberg, président du comité d'organisation des JO d'hiver de Lillehammer en 1994.

«Nous voulons nous doter d'une règle qui précise qu'un athlète pris pour dopage sera banni des Jeux successifs. Nous avons perdu une bataille au TAS mais sommes de nouveau là pour affirmer la tolérance zéro en cas de dopage, corruption et paris illégaux», a-t-il expliqué.

«Nous sentons bien que nous avons une responsabilité envers le sport international et que nous devons être à l'avant-garde de ce combat», a-t-il conclu.

## LES SUBVENTIONS PLAFONNENT A L'AMA

*Radio-Canada - 7 juin 2012*

La situation financière de l'Agence mondiale antidopage (AMA), dont le siège social est à Montréal, est telle que l'organisme n'est plus en mesure de remplir adéquatement son mandat.

Selon ce que rapporte le quotidien The Globe and Mail dans son édition de jeudi, l'AMA est non seulement incapable d'analyser tous

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

les échantillons recueillis auprès des athlètes, mais elle devra sans doute réduire son personnel pour faire face aux compressions qui s'annoncent.

Un porte-parole de l'AMA a toutefois voulu rectifier le tir en entrevue à Radio-Canada Sports.

« Malgré un gel de ses fonds l'an dernier et cette année, l'AMA ne manque pas d'argent pour assurer son bon fonctionnement, a précisé Terence O'Rorke. Pour l'instant, il n'y a aucun impact majeur sur les tests effectués, même si l'équipe de l'agence aux Jeux de Londres sera légèrement réduite par rapport à Pékin. »

Si l'agence se veut rassurante, elle refuse aussi de faire l'autruche. L'AMA devra convaincre les instances gouvernementales mondiales de hausser leurs contributions dans les années à venir, sans quoi elle devra laisser tomber certains projets de recherche.

« Pour l'instant, nous n'en sommes pas là », a soutenu le porte-parole.

La moitié du budget de 27 millions de dollars de l'AMA provient de subventions versées sur une base volontaire par les pays qui adhèrent à sa mission de dépistage des produits dopants et de traque des tricheurs. L'autre moitié est une contribution du CIO.

Les sommes ainsi reçues peuvent varier de 450 \$ par année à plus d'un 1 900 000 \$ dans le cas des États-Unis. La contribution du Canada en 2011 s'élevait à 1 million.

Les conditions économiques difficiles ont fait en sorte que plusieurs pays ont soit réduit, soit carrément éliminé la part qu'ils donnaient à l'agence. Et cette dernière n'a pas le pouvoir d'exiger quoi que ce soit des pays donateurs.

Le résultat direct se traduit par un manque de fonds qui empêche l'AMA de remplir sa mission. Ainsi, en 2010, plus de 285 000 échantillons ont été prélevés, mais seulement 36 cas de dopage ont été révélés faute de pouvoir effectuer davantage d'analyses.

La situation inquiète le directeur général de l'AMA, David Howman. Il craint que le monde du sport perde du terrain face aux tricheurs.

Il cite notamment le recours aux microdoses, qui rendent la détection des produits interdits encore plus difficile

### **DOPAGE : DEUX ATHLETES MAROCAINS DECLARES POSITIFS**

*Yabiladi - 8 juin 2012*

Les deux athlètes marocains Hanane Ouhammadou et Abderrahim Goumri ont été déclarés positifs à un contrôle anti-dopage, rapporte 7sur7.be. Suite à « l'observation de variations inexplicables de leurs données hématologiques », les deux sportifs ont été, provisoirement, suspendus par l'Association internationale des fédérations d'athlétisme (IAAF). Ils risquent quatre ans de suspension « en raison de circonstances aggravantes dans leur dossier ».

Hanane Ouhammadou, 30 ans, avait été finaliste du 3000 mètres steeple aux championnats du monde d'athlétisme de Daegu 2011, en Corée du Sud. En 2009, l'athlète avait décroché la médaille d'or sur 5000 mètres, aux Jeux méditerranéens 2009, qui se sont déroulés à Pescara, en Italie. Abderrahim Goumri, lui, âgé de 36 ans, avait, à deux reprises, terminé 2e au Marathon de New-York, en 2007 et 2008.

### **LES CHINOIS DOIVENT JURER DE NE PAS SE DOPER**

*Sport.fr - 8 juin 2012*

Les athlètes et entraîneurs chinois doivent s'engager à ne pas recourir à des produits dopants et à passer des tests en ce sens s'ils souhaitent participer aux Jeux Olympiques de Londres.

Les sportifs chinois n'ont guère fait parler d'eux en matière de dopage depuis les Jeux de Pékin en 2008. Mais les rumeurs ne les ont jamais épargnés. "Les athlètes et les entraîneurs seront admis au sein de l'équipe nationale uniquement après avoir passé ces tests et s'être engagés à respecter la charte antidopage", selon Shen Chunde, responsable de l'athlétisme chinois.

Au cours des années 1990, de nombreux athlètes chinois de natation, de cyclisme et d'haltérophilie ont été testés positifs à des substances interdites lors de compétitions internationales. Le phénomène semble s'être estompé ces dernières années, se résumant à des cas isolés, alors que la Chine a terminé en tête du tableau des médailles aux Jeux de Pékin. Avant les Jeux de Londres, beaucoup d'athlètes chinois ont réduit drastiquement leur consommation de viande, de peur qu'elle ne soit contaminée au clenbutérol, un anabolisant qui était utilisé dans l'élevage en Chine.

### **ARMSTRONG VA-T-IL PERDRE SES 7 TOURS ?**

*RTBF - 13 juin 2012*

L'Agence américaine antidopage (USADA) a annoncé ce mercredi avoir engagé une procédure contre l'ancien coureur cycliste

## REVUE DE PRESSE du 14 juin 2012

américain Lance Armstrong, qu'elle accuse de s'être dopé dès 1996 et jusqu'à 2011, ce qui pourrait lui faire perdre ses sept victoires dans le Tour de France.

L'USADA a adressé une lettre au septuple vainqueur de la Grande Boucle (1999 à 2005), et à cinq de ses collaborateurs, dont son ancien directeur sportif belge Johan Bruyneel - l'actuel directeur de RadioShack - et son préparateur italien Michele Ferrari pour les aviser. Une lettre que l'USADA présente comme "la première étape d'une procédure légale qui en compte plusieurs pour violations présumées des règles antidopage en sport".

Dans ce courrier publié par des médias américains, l'USADA accuse Armstrong de s'être dopé pendant quasiment toute sa carrière professionnelle, et d'avoir poussé d'autres coureurs au dopage. Pour appuyer ces accusations, l'USADA dit disposer de témoignages d'anciens coéquipiers attestant qu'"Armstrong avait eu recours au dopage à l'EPO, aux transfusions sanguines, à la testostérone, et à la cortisone d'une période allant d'avant 1998 jusqu'à 2005, et qu'il avait auparavant utilisé de l'EPO, de la testostérone et de l'hormone de croissance en 1996".

Elle avance aussi que le Laboratoire antidopage de Lausanne avait suspecté la présence d'EPO dans un échantillon urinaire de Lance Armstrong lors du Tour de Suisse 2001. Un contrôle qui aurait été étouffé, selon certains de ses anciens coéquipiers. L'USADA s'appuie également sur les échantillons sanguins de l'Américain collectés en 2009 et 2010, l'année de son bref retour après quatre ans de retraite, "parfaitement compatibles avec des manipulations sanguines incluant l'usage d'EPO et/ou de transfusions sanguines".

Malgré les nombreuses accusations qui ont émaillé sa carrière, le Texan, âgé de 40 ans, n'a jamais été encore officiellement convaincu de dopage, et encore moins sanctionné. A la suite des aveux de Floyd Landis, le vainqueur déchu du Tour 2006, qui avait accusé dans le même temps son ancien équipier, la justice fédérale américaine avait bien lancé une vaste enquête au printemps 2010.

Dirigée par Jeff Novitzky, l'homme qui avait fait tomber la reine du sprint Marion Jones, elle visait à déterminer notamment si des fonds publics avaient été utilisés au sein de l'US Postal pour des pratiques illicites comme le dopage. Mais malgré d'autres accusations, notamment ceux d'un autre ex-coéquipier Tyler Hamilton, l'enquête avait été abandonnée en février 2012. Armstrong s'était réjoui alors, peut-être un peu trop vite. Car si aucune charge pénale n'avait pu être portée, l'USADA avait fait savoir que l'enquête sportive n'était, elle, pas terminée et que les preuves et témoignages recueillis par le procureur pourraient servir.

En attendant l'issue de la procédure, le Texan, retraité des pelotons, est suspendu, et ne peut plus participer à des courses de triathlon, son nouveau sport. "J'ai été avisé que l'USADA, une organisation financée par l'argent des contribuables mais gouvernée seulement par ses propres règles, avait l'intention de reprendre des allégations ayant perdu tout crédit remontant à plus de 16 ans pour m'empêcher de faire des compétitions de triathlon et essaye de me déposséder de mes victoires dans le Tour de France", a réagi Armstrong.

Le Texan martèle que "ces accusations sont sans fondement", pointant que les témoins cités par l'USADA étaient les mêmes que ceux qui avaient parlé aux enquêteurs fédéraux au cours de la procédure qui s'était conclue par l'abandon des charges à son encontre. Armstrong y voit une "vendetta" : "Je n'ai jamais été dopé et, au contraire de beaucoup de mes accusateurs, j'ai participé à des courses durant 25 ans sans pic de performance et j'ai subi plus de 500 contrôles sans jamais en rater un. L'USADA ne tient pas compte de cette distinction fondamentale."

Il lui faudra convaincre la commission qui entendra son cas, s'il ne veut pas perdre le bénéfice d'une, voire de toutes ses victoires dans le Tour de France.